



Subvention au Comité de jumelage Languidic - Rimpar

DEL14_2023_12_18

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Le dix-huit décembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, DINASQUET Carolyn, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, PURENNE Myriam.

Étaient absents excusés : VALPERGUE de MASIN Marie-Olga.

Pouvoirs : VALPERGUE de MASIN Marie-Olga donne pouvoir à PURENNE Myriam

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Monsieur Patrick LE GAL

L'Adjoint au Maire informe l'assemblée :

Afin d'accompagner la redynamisation du jumelage entre Languidic et Rimpar, la municipalité souhaite soutenir le renouvellement des liens entre les deux Communes.

Un déplacement d'une délégation Languidicienne, composée de membres du Comité de jumelage nouvellement reconstitué, ainsi que d'élus de la commune s'est rendue à Rimpar du 30 novembre au 4 décembre 2023.

L'Adjoint au Maire propose à l'assemblée d'attribuer au Comité de jumelage franco-allemand une subvention à hauteur des frais engendrés par ce déplacement (carburant et péage) et ainsi favoriser la reprise de ses activités.

Ces coûts s'élèvent à 401.24 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention communale à hauteur de 401.24 € au Comité de jumelage franco-allemand de Languidic.

ADOPTÉ : à 29 voix pour.

Fait à LANGUIDIC, le 19 décembre 2023

Le Maire,



Laurent DUVAL